

SYNTHESE DES IMPACTS DU PROJET, DE LA SEQUENCE EVITER, REDUIRE, COMPENSER ET DES IMPACTS RESIDUELS

*Phase : C = construction / E = exploitation

Légende : Impact négatif : Fort = orange foncé / Moyen = orange / Faible = jaune pâle / Nul à très faible = bleu pâle // Impact positif : Fort = vert foncé / Moyen = vert / Faible = vert pâle

Thématiques	Niveau d'enjeu	Phase*	Effets du projet	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction		Impact résiduel	Compensation	Mesures d'accompagnement
					Evitement	Réduction			
MILIEU PHYSIQUE									
Topographie / Géologie	Faible	C	Terrassement	Faible		Mesure R : Limitation de l'artificialisation du sol Mesure R : Maîtrise des risques de pollution	Faible		
		C / E	Tassement	Faible	Mesure E : Respect d'un plan de gestion écologique des espaces verts au profit de la biodiversité	Mesure R : Limitation du tassement et de la déstructuration du sol Mesure R : Définition d'un plan de circulation	Faible		
Eaux souterraines et superficielles	Moyen	C	Rabattement de nappe	Faible		Mesure R : Maîtrise des risques de pollution Mesure R : Réalisation des travaux préférentiellement en période de basses eaux Mesure R : Gestion qualitative et quantitative des eaux d'exhaure	Nul à très faible		
		C / E	Impacts qualitatifs : Emission de polluants	Faible		Mesure R : Respect d'un système de management environnemental Mesure R : Maîtrise des risques de pollution Mesure R : Surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques et des chaussées	Nul à très faible	Mesure C : Gestion et traitement des eaux pluviales Mesure C : Gestion et traitement des eaux usées	
		C / E	Impacts quantitatifs : Imperméabilisation du sol	Fort		Mesure R : Limitation de l'artificialisation du sol Mesure R : Limitation du tassement et de l'imperméabilisation du sol	Faible	Mesure C : Gestion et traitement des eaux pluviales	

Thématiques	Niveau d'enjeu	Phase*	Effets du projet	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction		Impact résiduel	Compensation	Mesures d'accompagnement
					Evitement	Réduction			
						Mesure R : Surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques et des chaussées			
		E	Risque d'érosion	Faible			Faible		
Climatologie	Moyen	C	Incidences en phase travaux-	Faible		Mesure R : Limitation des impacts sur la qualité de l'air en phase chantier Mesure R : Définition d'un plan de circulation	Faible		
		E	Incidences en phase d'exploitation	Moyen		Mesure R : Limitation de l'artificialisation du sol Mesure R : Respect d'un plan de gestion écologique des espaces verts au profit de la biodiversité Mesure R : Limitation du trafic engendré Mesure R : Limitation des impacts sur la qualité de l'air en phase d'exploitation Mesure R : Limitation des effets d'îlots de chaleur urbain	Faible		
Risques naturels	Inondation	Nul	Le projet n'est pas concerné	Nul			Nul		
	Mouvement de terrain	Nul	Le projet n'est pas concerné	Nul			Nul		
	Incendie de feu de forêt	Fort	C/E	Réduction de l'aléa et amélioration de l'accessibilité en cas d'incendie	Moyen	Mesure R : Respect des consignes strictes de sécurité du chantier, en particulier vis-à-vis du risque incendie. Mesure R : Mise en place d'une piste DFCI et de zones débroussaillées	Faible		

Thématiques		Niveau d'enjeu	Phase*	Effets du projet	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction		Impact résiduel	Compensation	Mesures d'accompagnement
						Evitement	Réduction			
	Retrait gonflement des argiles	Nul		Le projet n'est pas concerné	Nul			Nul		
	Radon	Faible	C/E	Aggravation du risque radon	Faible		Mesure R : Réduction de l'exposition au risque radon	Nul à très faible		
MILIEU NATUREL										
Zones d'inventaire et réseau Natura 2000		-	C/E	A définir lors de l'étude d'incidence N2000 : Non réalisée	-			-		
Habitats naturels et semi-naturels		Faible	C/E	Destruction au droit des effets d'emprise	Moyen		Mesure R : Mise en place d'un dispositif pour préserver les zones évitées	Nul à très faible		
Zone humide		Fort	C/E	Evitement partiel avec destruction de 9 840 m ² de zones humides	Moyen		Mesure R : Précautions générales en phase chantier pour réduire le risque de déversements accidentels de polluants	Faible		
Faune	Avifaune	Moyen	C/E	Dérangement de faune commune et destruction d'habitat pour l'avifaune du cortège des milieux semi-ouverts	Moyen	Mesure E : Evitement des principaux enjeux de la faune patrimoniale	Mesure R : Conception de l'éclairage en faveur des chiroptères	Faible	Mesure C : Mesure de compensation pour l'avifaune du cortège des milieux semi ouverts	Mesure A : Mesure de suivi écologique en phase chantier Mesure A : Suivis écologiques en phase d'exploitation sur les zones évitées Mesure A : Suivis écologiques sur le/les sites de compensation Mesure A : Transplantation des stations de Lotier hispide impactées par le projet
	Chiroptères	Moyen								
	Mammifères	Faible								
	Reptiles	Faible								
	Amphibiens	Faible								
	Insectes	Faible								
Flore		Faible	C/E	Evitement partiel du Lotier hispide (impact	Faible	Mesure E : Evitement des secteurs majoritaires	Mesure R : Balisage des secteurs à enjeu pour le Lotier hispide en période de travaux	Faible	Mesure C : Mesure de compensation pour le Lotier hispide	

Thématiques	Niveau d'enjeu	Phase*	Effets du projet	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction		Impact résiduel	Compensation	Mesures d'accompagnement
					Evitement	Réduction			
			d'un habitat d'espèce protégée)		favorables pour le Lotier hispide	Mesure R : Limiter/stopper la prolifération des espèces exotiques à caractère envahissant Mesure R : Respect d'un entretien favorable au maintien du lotier hispide			
Continuités écologiques	Nul	E	Pas de rupture des continuités écologiques	Nul à très faible		Mesure R : Conception d'un aménagement paysager écologique et préservant la connectivité des zones évitées	Nul à très faible		
MILIEU HUMAIN									
Contexte socio-économique	Faible	C	Dynamique du chantier	Faible			Faible		
		E	Retombées économiques	Fort			Fort		
			Fin de l'activité de loisirs	Nul			Nul		
Cadre de vie et santé	Faible	C/E	Trafic	Faible		Mesure R : Définition d'un plan de circulation Mesure R : Limitation du trafic routier engendré	Nul à très faible		
		C/E	Exposition au bruit	Faible à moyen		Mesure R : Limitation des impacts liés au bruit et aux vibrations du chantier Mesure R : Limitation du trafic routier engendré	Faible		
		C/E	Exposition à la pollution atmosphérique	Faible		Mesure R : Respect d'un système de management environnemental Mesure R : Limitation des impacts sur la qualité de l'air en phase chantier Mesure R : Limitation du trafic engendré	Faible		

Thématiques	Niveau d'enjeu	Phase*	Effets du projet	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction		Impact résiduel	Compensation	Mesures d'accompagnement
					Evitement	Réduction			
PAYSAGE ET PATRIMOINE									
Patrimoine culturel et historique	Faible		En dehors des zonages de protection	Nul			Nul		
Densité urbaine	Faible	E	Consommation d'espaces naturels	Faible			Faible		
Paysage proche	Nul	E	Impacts visuels	Faible		Mesure R : Intégration paysagère du projet	Nul à très faible		

DOCUMENT PROVISOIRE - Février 2024